



DÉPARTEMENT
Calvados

COMMUNE
Souleuvre en Bocage / Intercom de la Vire
au Noireau

Registre de concertation du public

Cocher la case correspondante

- Schéma de Cohérence Territorial (S.C.O.T.)
- Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)
- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
- Opération d'aménagement
- Autre

Relatif à : *Elaboration du PLU de Souleuvre
en Bocage et attribution des cartes communales
des communes déléguées de Beaulieu, la
Ferrière-Harang, le Reculey, Sainte-Marie-
Laumont et le Tourneur*

Lieu de la concertation : **MAIRIE DÉLÉGUÉE DE
SAINTE MARIE LAUMONT**

Registre de concertation du public

Concertation préalable à: Par arrêté n° A-2021-2 en date du 04/02/2021
le président de la Communauté de Communes de l'Intercom
de la Vire au Noireau (I.V.N.) a défini les modalités de
l'organisation de l'enquête publique relative à l'élaboration
du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Soutenue en Bocage
et à l'abrogation des cartes communales des communes
déléguées de Beaulieu, la Ferrière-Harang, le Reculey,
Sainte-Marie-Laumont et le Tourneur

En exécution de la délibération du ⁽¹⁾ Conseil Communautaire
en date du 7 décembre 2012

je soussigné(e) ⁽²⁾ Marc ANDREU SABATER

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, pour recevoir les observations du public.

À Vire Normandie, le 17/02/21

signature

Le Président
M. Marc ANDREU SABATER

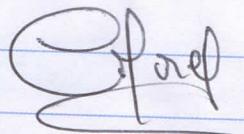


(1) Conseil Municipal
Comité Directeur
Conseil Communautaire

(2) Maire de..., Président du..., Préfet de...

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Permanence du 13 Mars 2011 de 9h à 12h

① Commune de Sainte Marie Laumont -
Village "La Pêcherie". Parcelle 52.
L'emplacement de l'étoile signalant le bâtiment
bénéficiant d'un changement de destination est
erroné. Il faut positionner cette étoile sur le
bâtiment situé entre le 8 et le 6 - à l'Ouest -
of. et Mme Didier MOREL. 

Plus annexé.

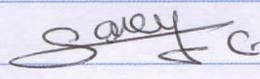


Commune de St Martin Don

2 Village La Lande Parcelle 41

bâtiment en changement de destination

Nous exploitons la parcelle 42 La proximité de la maison n'est pas compatible avec notre activité sur la parcelle 42 qui est en labour - en plus isolé d'un hameau.

M^r et M^{me} Savoy gilles 

Commune de Montamy,

3 Hameau "Le Mesnil Hubert"

parcelles 0235, 0236, qui forment un seul champ actuellement.

Etant desservi d'un chemin d'accès (communal), est pas loin de l'eau et l'électricité, et à moins de 60 m d'une habitation existante, je souhaite que ce terrain soit constructible afin de construire une maison d'habitation, vu qu'il y a déjà plusieurs constructions neuves, et une forte demande des jeunes familles à s'installer dans le bocage.

M. BROWN Laurence

Le Mesnil Hubert, Montamy
4260 SOULEUVRE-EN-BOCAGE

le 07/04/2021.

plan annexé (3-1)



Anexo 3-1

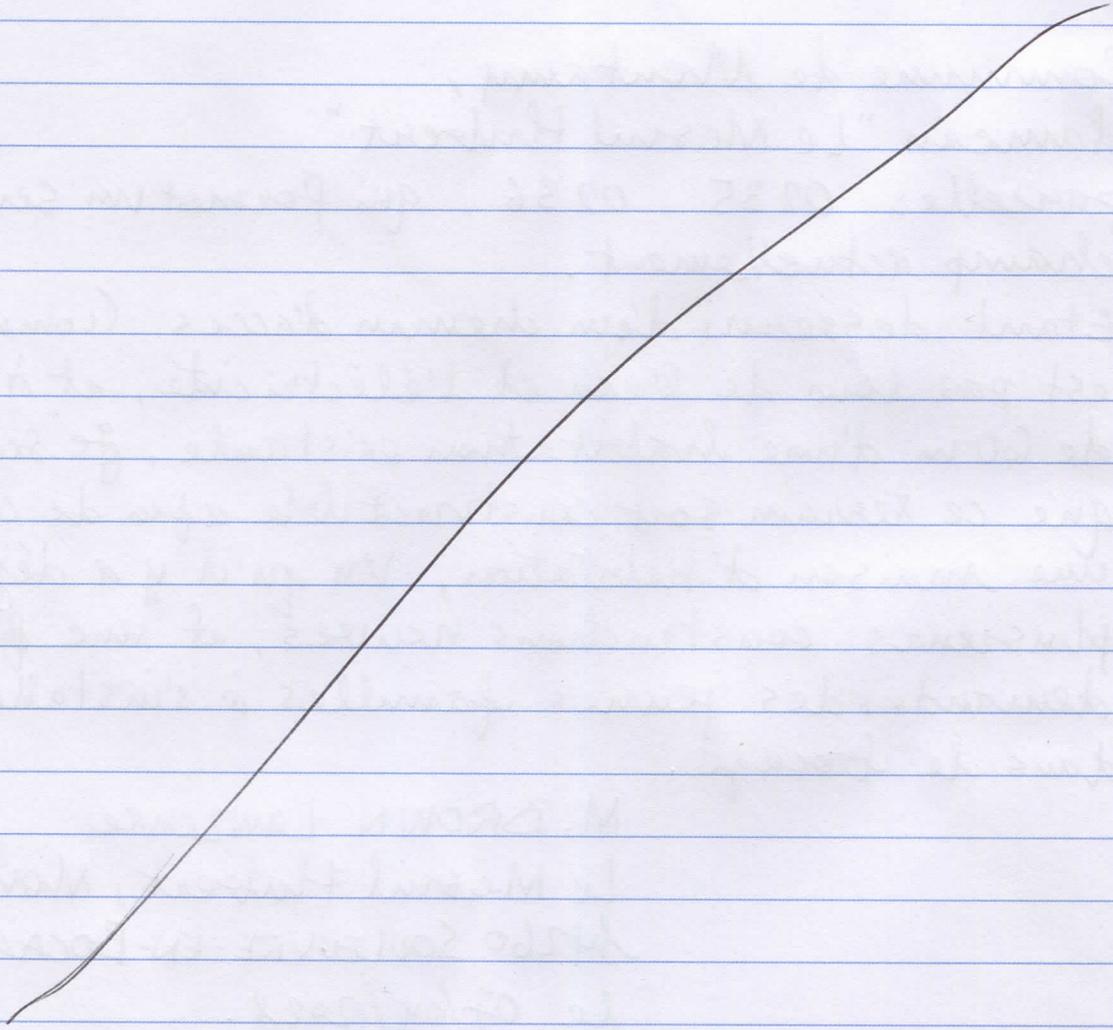


Registre clas le 05/04/2021 a 14^h

3 observations + 1 annexe

le CE

~~330~~



330